

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47), le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot-et-Garonne (DRAC - UDAP 47) et la Fondation du Patrimoine (FDP) unissent leurs compétences et mobilisent des aides financières **en faveur de la protection, de la sauvegarde du patrimoine, des paysages et des savoir-faire traditionnels.**

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Ses missions de conseils, de formation, d'information-sensibilisation lui permettent de s'adresser à un large public (élus, professionnels du cadre de vie, particuliers). Dans le domaine de la protection et la valorisation du patrimoine, il travaille en collaboration avec le Conseil départemental, la DRAC et la Fondation du Patrimoine.

Tél. : 05 53 48 46 70
Courriel : secretariat@caue47.com
Site : www.caue47.com

La direction régionale des affaires culturelles (qui abrite l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Lot et Garonne -UD 47) est placée sous l'autorité du préfet de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. L'UD 47 assure des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans les domaines des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés. Son expertise est sollicitée dans les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. Il est consulté dans la mise en œuvre des politiques publiques concernant le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

Tél. : 05 53 47 08 42
Courriel : christian.airiau@culture.gouv.fr
Site : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine
Site : www.lot-et-garonne.gouv.fr

Le Département de Lot-et-Garonne œuvre de manière très active pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Il soutient les porteurs de projets dans leur volonté de conserver et de restaurer le patrimoine bâti et mobilier et s'engage pour des actions originales et citoyennes comme l'organisation de chantiers de bénévoles. Le Département accompagne également des animations destinées à valoriser les richesses présentes sur le territoire (Journée du patrimoine de pays et des moulins, journées européennes du patrimoine, circuits-découvertes dans le cadre des Nuits d'été,...). De nombreuses associations et partenaires sont par ailleurs soutenus financièrement dans leurs projets.

Tél. : 05 53 69 41 38
Courriel : sophie.bodenan@lotetgaronne.fr
Site : www.lotetgaronne.fr

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Il s'agit également de promouvoir les savoir-faire traditionnels. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. La délégation départementale de Lot et Garonne, représentée par Jean-Jacques Carle, apporte son soutien au montage de dossiers de souscription populaire, de mécénat et de convention de label fiscal.

Courriel : fondation@caue47.com
Site : www.fondation-patrimoine.org

Crédits photographiques : Christian Airiau - Sophie Bodenau - Dominique Lambert
Mai 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique.

samedi 17 juin 2017
**CIRCUIT DÉCOUVERTE
PATRIMOINE DE PAYS
LOT-ET-GARONNE**

17
18
JUN
2017
20 ans!

JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS

Moulin à farine et à huile sur la Masse dit « Moulin de Bordes » - LAUGNAC



Le projet / Sauvegarde des ouvrages hydrauliques et restauration du mur du canal de fuite du moulin.

Porteur du projet / Propriétaire privé

Caractéristiques du bâti / La construction du moulin à farine et à huile sur la Masse, dit moulin de Bordes, remonterait au XVI^e siècle. A cette époque seul existait le corps de bâtiment quadrangulaire élevé d'un étage et qui se présente d'abord au visiteur. On remarquera les piédroits et le linteau arrondi de la porte d'entrée à l'ouest caractéristiques de la Renaissance. Une annexe attenante à l'est sera construite seulement au XIX^e siècle (elle n'apparaît pas sur la cadastre Napoléonien daté de 1822) pour abriter le moulin à huile.



Suivant la note historique rédigée dans le dossier de l'Inventaire général du patrimoine culturel d'Aquitaine se rapportant à l'édifice (référence Mérimée IA47001594) ce moulin était sous l'Ancien Régime une dépendance du manoir de Quissac appartenant à la famille Malvin-Montazet. En 1793, le moulin fonctionnait à 2 meules et comprenait 2 chambres à l'étage ; le meunier disposait également d'un apprentis pour le parc à cochon et d'une écurie (ce bâtiment porté sur le plan de 1822 a aujourd'hui disparu). Le moulin n'est plus utilisé depuis les années 1970 mais a été maintenu en état de conservation (entretien de la couverture assurant le hors d'eau).

Nature des travaux réalisés / Les travaux se sont attachés à la sauvegarde des ouvrages hydrauliques très dégradés et soumis aux turbulences des eaux. Le mur du canal de fuite était en partie effondré. L'opération la plus urgente était sa restauration avec la pose d'une vanne de décharge et la restauration du mur en pied du moulin joignant le moulin à huile.

Avant tout début de réalisation, les ouvrages ont été précisément localisés sur un plan topographique d'état des lieux dressé par un géomètre expert. On a ainsi pu distinguer : le mur longeant le moulin à farine et sa plate-forme dallée de pierres, le mur nord le long du bief, les maçonneries de soutènement du canal de décharge encadrant d'abord la cascade du déversoir puis une chambre d'eau incurvée.

Les travaux ont nécessité la déviation du cours d'eau, tandis que les parties de mur disloquées et partiellement ruinées ont été démontées et rebâties avec des pierres de taille retrouvées sur site ou apportées en complément. Les ouvrages ont été ainsi consolidés et soigneusement restitués dans leur état originel conformément aux avis techniques dispensés.



Entreprise / La Régie de la Vallée du Lot (Villeneuve-sur-Lot)

Date de réalisation des travaux / 2015-2016

Montant des travaux éligibles / 24 936 €

Aides financières / Label fiscal et 1% de la Fondation du Patrimoine
Subvention du Conseil départemental de Lot-et-Garonne (5 000 €)

